

**Avenant n° 1 à l'acte de nomination du régisseur et du mandataire suppléant
Régie de recettes et d'avance du site de Domremy**

Le Président du Conseil départemental des Vosges,

Vu l'arrêté n° 2021/5637/OH/DCSJ-SSC portant acte constitutif de la régie de recettes et d'avances pour le site de Domremy;

Vu l'arrêté n° 2021/5638/OH/DCSJ-SSC portant acte de nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes et d'avances pour le site de Domremy;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 14 juin 2022 ;

Considérant que pour assurer le fonctionnement optimal de la régie de recettes et d'avance du site de la maison natale de Jeanne d'Arc à Domremy et notamment pour garantir la continuité des opérations en toutes circonstances, la désignation d'un second mandataire suppléant est nécessaire,

ARRETE

ARTICLE PREMIER – L'article 2 de l'arrêté n° 2021/5638/OH/DCSJ-SSC est modifié comme suit :
En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Estelle JACQUEMIN sera remplacée par Mme Séverine PERRIN ou M. Damien ANTOINE, mandataires suppléants.

ARTICLE 2 – L'article 5 de l'arrêté n° 2021/5638/OH/DCSJ-SSC est modifié comme suit :
Mme Séverine PERRIN et M. Damien Antoine percevront une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E) d'un montant fixé au prorata temporis de la suppléance effective.

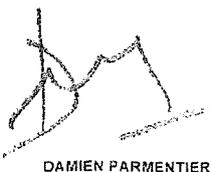
ARTICLE 3 – Les autres dispositions de l'arrêté n° 2021/5638/OH/DCSJ-SSC sont inchangées.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification.

FAIT à Epinal, le 15.06.2022

SIGNATURE DE L'AUTORITÉ QUALIFIÉE
POUR NOMMER
LE RÉGISSEUR ET LE MANDATAIRE SUPPLÉANT,

**Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Le Directeur Général des Services**



DAMIEN PARMENTIER

Damien PARMENTIER
2022.06.15 08:38:54 +0200
Ref:20220614_104436_1-3-O
Signature numérique
Le Directeur Général des Services

SIGNATURES RÉGISSEUR
ET MANDATAIRE SUPPLÉANT
PRÉCÉDÉES DE LA FORMULE
MANUSCRITE « VU POUR ACCEPTATION »,

Le régisseur

Vu pour acceptation
Estelle Jacquemin
Estelle JACQUEMIN

Les mandataires suppléants

Vu pour acceptation
Séverine PERRIN
Vu pour acceptation
Damien ANTOINE

ARRETE 2022/9216/OH/DCSJ-SSC